

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Un beau témoignage. — V Le Frère Pelletier. — VI Société d'une Messe. — VII Le chapelet. — VIII Une restauration monastique en Angleterre.

AU PRONE

Le dimanche, 12 juillet

On annonce :

La neuvaine de sainte Anne commence le vendredi 17, pour finir la veille de la fête (1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 12 juillet

DEDICACE DES EGLISES, double de 1e cl. avec oct.; mém. du 6e dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint Anaclet (I v.) et du dim.

*Dans les églises consacrées on allume, en ce jour, douze cierges fixés aux murailles, à l'endroit où l'évêque, dans la cérémonie de la consécration, a fait les onctions avec le saint chrême. On peut aussi allumer ces cierges au jour octave, dimanche prochain, mais ce n'est pas la coutume, en ce pays.*

*Ces cierges ne sont pas allumés dans les églises qui ne sont pas consacrées mais seulement bénites.*

*A partir de 1915, cette fête aura lieu le 8 juillet, mais seulement dans les églises consacrées. On fera de plus, dans toutes les églises, la Dédicace de l'église-cathédrale, si elle est consacrée.*

(1) L'Eglise n'a pas accordé d'indulgence pour cette neuvaine, mais les congrégations de Dames de Sainte-Anne jouissent d'une indulgence plénière obtenue par nos évêques.

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 19 juillet

*Dans les églises paroissiales, dédiées à saint Jacques, apôtre, on en fait la solennité le 26 et l'on retarde celle de sainte Anne, au 2 août; les autres titulaires qui tombent entre le 20 et le 25 sont anticipés au 19.*

**Diocèse de Montréal.** — Du 15 juillet, saint Henri (Montréal); du 16, N.-D. du Carmel (Lacolle et Italiens à Montréal); du 19, saint Vincent de Paul (Montréal et île Jésus) et saint Arsène; du 20, sainte Marguerite (Lac Masson); du 22, sainte Magdeleine (Outremont); du 24, saint François Solano.

**Diocèse d'Ottawa.** — Du 14 juillet, saint Bonaventure (Britannia); du 18, saint Camille (Farrelton); du 20, saint Emile (Suffolk); du 24, saint Déclan (Brightside).

**Diocèse de Saint-Hyacinthe.** — Du 22 juillet, sainte Marie-Madeleine; du 23, saint Liboire.

**Diocèse des Trois-Rivières.** — Du 16 juillet, N.-D. du Carmel (Valmont); du 17, saint Alexis (des Monts); du 22, sainte Marie-Madeleine (Cap).

**Diocèse de Sherbrooke.** — Du 18 juillet, saint Camille (Cookshire); du 21, sainte Praxède (Bromptonville).

**Diocèse de Valleyfield.** — Du 22 juillet, sainte Marie-Madeleine (Rigaud).

**Diocèse de Nicolet.** — Du 14 juillet, saint Bonaventure (Upton); du 18, saint Frédéric (Drummondville); du 24, sainte Christine; du 25, saint Christophe (Arthabaskaville).

**Diocèse de Pembroke.** — Du 15 juillet, saint Henri (Boissonnault); du 16, N.-D. du Carmel (La Passe).

**Diocèse de Joliette.** — Du 15 juillet, saint Henri (Mascouche); du 17, saint Alexis.

**Diocèse de Mont-Laurier.** — Du 16 juillet, N.-D. du Carmel (Duchamél).

**Vicariat de Témiscamingue.** — Du 16 juillet, N.-D. du Carmel (Guigues).  
J. S.

### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	14 juillet.	— Sainte-Lucie.
Jeudi,	16 "	— Sainte-Julie.
Samedi,	18 "	— Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, juin 1914.



Le cardinal Gennari, qui est mort le 31 janvier 1914, était peu connu en dehors de la Curie romaine ; il était cependant, grâce à sa science théologique et canonique, un des cardinaux marquants du Sacré-Collège.

Né à Maratea, diocèse de Policastro, en 1839, il fit ses études au séminaire de Salerne, puis alla dans le diocèse de Conversano, où il ajouta aux occupations qui lui étaient dévolues la publication d'une petite revue mensuelle *Il Monitore Ecclesiastico*. Cette revue avait pour but d'initier le clergé de ce diocèse aux choses de l'Eglise, de donner des solutions claires et précises des nombreux cas qui se produisaient, soit dans le diocèse, soit aux alentours. La publication n'avait pas de prétentions et son prix modique (3 francs par an) la mettait à la portée de toutes les bourses, même les plus modestes. Elle commença de paraître en 1875, et si nous nous reportons à cette époque déjà lointaine, c'était une innovation que l'on pouvait croire hardie. En dehors des *Acta Sanctae Sedis* qui se publient à Rome depuis 1864, on ne connaissait pas en Italie d'autre revue ecclésiastique. Elle mit en évidence l'abbé Gennari et c'est probablement à cause de cela que Léon XIII fixa sur lui son choix pour l'évêché de Conversano (13 mai 1888).

Ce diocèse de l'Italie méridionale offrait, ou mieux avait offert une particularité qui avait fort déplu aux canonistes. Depuis un temps immémorial, il possédait une abbaye de bénédictines qui avait un territoire vraiment *nullius*. L'abbesse avait son vicaire-général qu'elle nommait ou révoquait à son gré, et qui exerçait la juridiction sur les membres du clergé qui lui étaient soumis. Quand l'abbesse était élue canonique-

ment, elle recevait l'obédience de son clergé et des fidèles qui venaient lui baiser la main recouverte de la coule bénédictine. Non seulement elle avait la croix pectorale, la crosse, l'anneau, mais aussi la mitre. Elle ne la mettait point sur sa tête, mais elle était placée sur une crédence près de son trône abbatial, et on la portait devant elle pendant les processions. On avait réclamé plusieurs fois contre ces privilèges qui n'avaient d'analogie que ceux de l'abbaye royale de *Las Huelgas*, en Espagne; mais jamais on n'avait pu avoir gain de cause. Finalement, cette juridiction fut définitivement abolie en 1818, époque de la mort de la dernière abbesse. Selon l'usage, on mit la mitre dans son cercueil, mais l'abbaye *nullius* était finie et la mitre ne fut jamais relevée.

Mgr Gennari continua la revue qu'il avait commencée comme simple prêtre, et celle-ci se répandit même à Rome, où elle trouva de nombreux abonnés. Ce n'était point seulement la modicité du prix qui tentait les acheteurs; ceux-ci trouvaient une revue qui les renseignait sur l'histoire de l'Eglise, leur donnait résumés les décrets les plus importants des Congrégations romaines, et de plus un certain nombre de cas, soit théologiques, soit canoniques, parfaitement étudiés et avec des solutions très claires. Comme le pape avait besoin de théologiens et de canonistes, il appela à Rome Mgr Gennari et le nomma assesseur du Saint-Office (6 février 1897), charge alors cardinalice et où les solides qualités du prélat avaient un vaste champ d'action. Le pape fut à ce point satisfait de ses services que, quatre ans après, il le créait cardinal prêtre, du titre de saint Marcel (15 avril 1901).

Quand le pape Pie X décréta la refonte des Congrégations romaines, il appela à présider celle du Concile le cardinal Gennari. Cette Congrégation avait moins d'importance que celle à laquelle elle succédait. La Congrégation consistoriale lui avait enlevé tout ce qui regarde les séminaires diocésains

et leur enseignement; celle des Sacrements, une foule de questions où elle était auparavant compétente; mais réduite au point où elle se trouvait, qui était du reste un rappel à son institution primitive d'être la Congrégation interprétative des décrets du Concile de Trente, elle avait néanmoins un champ assez vaste où l'activité du cardinal Gennari pouvait se donner libre carrière. Si ce cardinal avait su le français, sa situation aurait été prépondérante; mais l'ignorance de cette langue lui rendait l'étude de certaines questions plus délicate. Cependant sa haute compétence dans toutes les questions théologiques et canoniques rendaient son avis très sûr toutes les fois qu'il s'agissait d'une question de principes ou de législation, et sa prudence était fort appréciée de tous ceux qui recourraient à ses lumières ou à ses conseils.

C'est dans l'exercice de cette charge que Dieu l'a appelé à lui le 31 janvier 1914. Il n'avait point, malgré ses hautes et délicates fonctions, abandonné la direction du *Monitore Ecclesiastico*. Son nom n'y paraissait jamais, ni directement, ni indirectement, et nul ne pouvait savoir d'une façon certaine la grande part qu'y prenait le docte cardinal. Avec lui s'éteint une des lumières canoniques du Sacré-Collège. Il n'a jamais été mêlé aux questions politiques que l'on agitait autour du Saint-Siège. N'ayant jamais publié un ouvrage de droit et le *Monitore* étant en langue italienne, il est resté ignoré du grand public. Mais Dieu, qui sonde les coeurs et les reins, aura su apprécier les travaux de son bon et fidèle serviteur et lui aura certainement dit: *Intra in gremium Domini tui*.

• • •

On sait qu'il existe en France un parti politique appelé *L'Action française*. C'est un parti politique, nullement religieux. Mais il faut bien dire qu'un certain nombre de Français qui ont des sentiments religieux très prononcés, ont donné

leur adhésion à l'*Action française* et ne lui ménagent point leurs sympathies. Quelle peut en être la raison ? A mon avis le parti de l'*Action française* s'appuie sur un principe philosophique que saint Thomas a énoncé en ces termes : *Unum est per se causa unius*, ce qui revient à dire que, pour avoir l'unité dans un corps moral, quel qu'il soit, la première condition, celle qui est essentielle, est que ce corps moral soit gouverné par une autorité une. Si l'autorité est divisée, elle est incapable de produire l'unité. On a ce royaume divisé, dont parle l'Écriture et qui ne peut produire aucun fruit (Matth., XII, 25). La République étant, telle qu'elle est organisée en France, un pouvoir divisé, on l'accuse, et non sans raison à mon avis, d'être un facteur de division au lieu d'être une cause d'unité. Et la démonstration de ce fait est assez claire pour dispenser de plus amples explications.

Le chef incontesté de l'*Action française* est M. Maurras, dont personne, pas même ses ennemis, ne conteste le grand talent. S'il n'est pas l'*Action française*, il la résume en quelque sorte dans ses aspirations. Elevé par les catholiques (son précepteur, l'abbé Penon, est aujourd'hui évêque de Moulins), il n'a malheureusement point suivi les principes qui lui ont été inculqués, et a peu à peu dévié. S'il n'est pas des nôtres, il n'est cependant point contre nous. Il reconnaît et admire la grande force catholique, qui lui vient précisément du même principe qu'il soutient : le principe d'autorité.

Or dans la production littéraire de M. Maurras, il y a des livres condamnables. Prenant occasion de ces livres, des personnes, opposées à l'*Action française*, soit parmi les librepenseurs, soit même parmi les catholiques, ont pensé que ce serait chose utile que de faire condamner par l'Index les ouvrages, mauvais en soi, de M. Maurras. Le but que poursuivaient ces personnes était moins, il faut le dire, la condamnation des ouvrages eux-mêmes, que le discrédit à jeter sur l'*Action fran-*

çaise, ses chefs, ses principes. Cette condamnation obligerait les catholiques à abandonner un parti qui se serait trouvé indirectement, d'une façon *oblique*, pour exhumer une phrase dont on a tant abusé il y a quelques années, réprouvé par Rome.

Les ouvrages de M. Maurras furent donc déferés au Saint-Siège. M. Maurras, en ayant eu vent, voulut parer le coup, et dans une lettre ouverte à Pie X, sépara nettement ses idées personnelles et l'*Action française* dont il était un des principaux facteurs. Il voulait établir ainsi une ligne de démarcation très tranchée entre deux choses que l'on se plaisait à confondre et prouvait que l'*Action française* ne dérivait aucunement de ses idées personnelles. Il pouvait être areligieux, mais l'*Action française* était loin de l'être. Elle s'appuyait, comme l'Eglise, sur le grand principe d'autorité et prenait en quelque sorte modèle sur elle, lui empruntait ses principes pour faire son parti politique. Celui-ci ne pouvait renier la seule force morale qui existât encore dans le monde et c'est ce qui expliquait les grandes sympathies de l'*Action française* pour l'Eglise. La lettre fit grand bruit, et la bataille s'engagea à Rome.

Je ne veux point en redire les épisodes multiples, les espoirs ou illusions que chacun cherchait à nourrir. Enfin l'Index a rendu sa décision et elle l'a fait d'une façon négative en ne condamnant pas les ouvrages qui lui étaient déferés. Cette absence de condamnation ne prouve point que les ouvrages ne sont pas en soi condamnables. Mais l'Index a voulu éviter les conséquences que l'on aurait tirées de sa sentence. On voulait la condamnation de deux choses que l'on disait étroitement unies: les ouvrages de M. Maurras et l'*Action française*? L'Index a refusé, précisément à cause de cette union que l'on disait absolument étroite, de condamner les premiers pour ne point paraître réprouver la seconde. C'était faire

oeuvre de sagesse. D'ailleurs l'*Action française* n'avait rien fait pour mériter cette condamnation.

Il est à remarquer que l'erreur que l'on appelle libéralisme est directement opposée au principe d'autorité, et cela explique toutes les levées de boucliers contre le *Syllabus* d'abord, puis plus tard contre ce que l'on appelait l'opportunité de la définition de l'infailibilité, qui affirmait aussi le magistère suprême du Souverain-Pontife.

A ce mouvement autour de l'*Action française*, on en rattache un autre qui s'appelle de divers noms. Celui qui semble prévaloir est le nom de *catholiques intégraux* ou *intégristes*. Ce sont des *ultra*, et vous en rencontrez à tous les degrés de l'échelle sociale. On pourrait dire d'eux qu'ils sont plus catholiques que le pape et, en effet, j'ai entendu bien des fois des évêques blâmer publiquement le pape de n'avoir pas excommunié Victor Emmanuel III et d'avoir permis que la sainte messe se dise dans une des salles du Quirinal, palais qui est sous le coup de l'interdit. J'ai déjà raconté, dans la *Semaine religieuse*, comment Léon XIII fut conduit à donner cette permission et de quelles garanties elle fut entourée. Ici je voudrais simplement protester contre cet adjectif ajouté au beau nom de *catholiques*. Catholiques nous sommes, catholiques nous voulons rester, et, comme Dieu n'a pas donné d'autres noms à ses fidèles, je ne vois pas pourquoi il y aurait des catholiques qui ne supporteraient ce nom qu'avec un adjectif!

DON ALESSANDRO.

---

## UN BEAU TEMOIGNAGE

**M** le chanoine Desgranges, qui a laissé à Montréal un si bon souvenir, n'a pas tardé, de retour en France, à parler de nous, et il le fait, si j'en erois un compte rendu d'une conférence, donnée à Montluçon, le dimanche 14 juin, en des termes qui nous sont on ne peut plus sympathiques. *Le Centre*, journal quotidien de Montluçon et de l'Alhier, raconte en effet (18 juin) qu'à la clôture des cours de religion et d'histoire, qui eut lieu ce dimanche-là, M. Desgranges a parlé magnifiquement du Canada français et de sa fidélité aux vieux souvenirs. Il y avait, écrit le chroniqueur, de l'histoire et de la religion dans les souvenirs du Canada racontés aux abonnés des cours par M. le chanoine Desgranges :

Histoire de la fondation du Canada par des Français avec des soucis d'apostolat qui ne hantent point d'ordinaire l'esprit des explorateurs ou des défricheurs de pays neufs et qui font de cette colonisation un cas unique et glorieux ; histoire de la longue lutte de ce pays pour rester français et de l'abandon coupable et dédaigneux de Louis XV, qui ne veut point se créer des difficultés " pour quelques arpents de neige " — de sa fidélité quand même à la langue, aux coutumes, à la religion de notre pays, sous la domination anglaise ; histoire de ces familles nombreuses et patriarcales, si originales de moeurs, de tenue, de labeur, si accueillantes à tout Français qui a retenu en lui l'âme de la vraie France chrétienne — dont on se sépare de corps sans jamais pouvoir en détacher ni sa pensée, ni son coeur ; histoire pittoresque et inédite de l'éducation là-bas, de la préparation au mariage, des rapports de maîtres à serviteurs... Il fait bon entendre cette histoire prise sur le vif et livrée toute chaude par cet esprit si observateur, si prompt à saisir le détail caractéristique et qui parle une langue si imagée, si souple, si enthousiaste des Canadiens.

La religion est l'âme vivante de ce pays et de cet orateur. Ce pays s'est conservé par elle dans sa beauté et dans sa force, et c'est

elle qui inspire toujours les paroles et les actes de cet incomparable orateur et donne à sa vie sa merveilleuse unité.

L'auditoire du carême de Montréal, que M. le chanoine vient de prêcher, est presque unique au monde. Douze mille personnes comptées et qui viennent de partout pour cette fête de la langue française et de la foi chrétienne. Nous sommes au pays qui vit sa religion. Et de suite, cela donne à cette société une stabilité, une urbanité, une décence, une confiance, qui font rêver d'une humanité différente de celle que nous voyons dans les autres contrées.

Il n'est point nécessaire que le conférencier tire des conclusions. Il est clair que la religion seule donne à une société comme à un individu sa plénitude de vie. Et il est non moins clair que nous devons beaucoup aimer les Canadiens pour leur attachement à la France et pour les bonnes leçons qu'ils nous donnent.

---

## LE FRERE PELLETIER

---

**L**E mardi 23 juin 1914, dans la grande salle de l'Académie Saint-Jean-Baptiste, en la paroisse de Montréal du même nom, on faisait la distribution solennelle des prix aux douze cents enfants qui y suivent les cours. Parmi les directeurs et autres dignitaires qui assistaient à la séance se trouvait le Frère Pelletier, un alerte vieillard de soixante-douze ans, dont cinquante-trois de vie religieuse, que les anciens comme les nouveaux de Saint-Jean-Baptiste étaient accoutumés depuis longtemps à estimer et à aimer beaucoup, à cause de ses hautes qualités de franchise et de bonté souriante. Soudain, le bon religieux se sent indisposé. Il quitte la salle. On va vers lui. Un médecin, le Dr Barrette, qui est là, s'empresse. Il diagnostique, hélas, une congestion avec épanchement au cerveau. Et malgré les soins les plus dévoués, le lendemain, le cher malade, muni des sa-

erements de l'Eglise, s'endormait pour l'éternité. C'était, sans doute, partir bien vite, d'autant plus que le vénéré religieux, ayant perdu connaissance en étant frappé, n'avait pas repris l'usage de ses sens; mais tous ceux qui connaissent sa vie méthodique et régulière, toute d'humilité et de dévouement, savent quelle foi profonde et active l'animait, et l'on n'est pas tenté de craindre pour lui. Dieu, en effet, nous disent les textes saints, ne s'est jamais laissé vaincre en générosité.

\* \* \*

Il y avait naguère trois Pelletier chez les Viateurs, si j'ai bonne mémoire, dont deux furent directeurs au Collège Laval, à Saint-Vincent-de-Paul de l'Isle Jésus; et, d'après leur taille, on disait familièrement pour les désigner: le *gros*, le *petit* et le *grand*. Celui qui vient de partir pour un monde meilleur, c'était le *grand*. Instruit et fort intelligent, il fut, je crois, l'un des hommes de chiffre les plus en vue de sa communauté. A l'oeuvre du Noviciat d'Outremont et à la procure de l'importante Académie Saint-Jean-Baptiste, où il fut près de vingt-cinq ans, il accomplit silencieusement des merveilles. Je l'avais connu à Saint-Vincent. Je le retrouvai à Saint-Jean-Baptiste. L'enfant avait aimé le directeur, le jeune prêtre fut édifié par le dirigé. Le digne religieux ne se démentait pas, il restait lui-même: laborieux et ponctuel, dévoué, bon et serviable toujours.

“ Sa mort, a-t-on écrit, a causé parmi ses milliers d'élèves et ses nombreux amis les regrets les plus vifs. Par la bonté de son coeur, l'affabilité de ses relations, la bienveillance et l'aiménité de ses paroles, la distinction et la finesse de son esprit, et surtout par la piété communicative de son âme et la régularité exemplaire de sa vie, le Frère Pelletier était à la fois un modèle pour ses confrères et un maître d'un ascendant peu

ordinaire sur le coeur de ses élèves. ” C’est absolument juste, celui qui a écrit ces lignes le connaissait parfaitement.

\* \* \*

Le Frère Adolphe Pelletier était né à Lavaltrie, le 8 décembre 1842 ; il est donc mort dans sa 72e année. — Après avoir suivi les classes du cours classique au collège de L’Assomption, appréhendant les responsabilités du sacerdoce, il entra au noviciat des Cleres de Saint-Viateur, à Joliette, le 18 juillet 1861. Il prononça ses premiers voeux le 17 août 1862, et ses voeux perpétuels le 10 août 1867. Dès 1873, ses mérites et l’estime de ses supérieurs l’appelaient au rang des catéchistes majeurs de l’Institut. — Il fut d’abord professeur au Collège Bourget, à Rigaud, de 1861 à 1864. Le 2 août 1864, il était nommé directeur et fondateur du nouvel établissement que sa congrégation ouvrait à Laprairie. En 1871, il devenait directeur du collège Saint-Joseph de Berthier, et en 1875, de celui de Saint-Vincent-de-Paul. De là, en 1876, il passa au Noviciat de Joliette comme procureur, et, de 1882 à 1888, il remplit les mêmes fonctions de directeur du collège Saint-Joseph-de-Lévis. — Chargé de l’organisation de l’oeuvre du noviciat, le 31 juillet 1888, il sut par son intelligence, son tact et son dévouement accomplir des prodiges. Mais cela ne suffisait pas à son activité et à ses aptitudes variées ; en 1891, tout en lui laissant cette fonction, ses supérieurs l’appelèrent à la procure de l’importante maison de Saint-Jean-Baptiste, poste qu’il garda jusqu’à l’heure de sa mort.

Sur la tombe de cet excellent religieux, dont la vie fut si pleine et si utile, je dépose avec un respect ému l’hommage de ma, déjà ancienne et toujours fidèle amitié. Ces dévoués maîtres de l’enfance, dont la modestie cache d’ordinaire les mérites, sont souvent méconnus. Le bien qu’ils font n’est pas bruyant et on les ignore trop. Les Cleres de Saint-Viateur,

en particulier, depuis cinquante ans, ont ainsi multiplié les bienfaits à travers notre pays dans le silence et le dévouement, je m'honore de le répéter sur la tombe d'un des maîtres les plus aimés de ma jeunesse.

Aux heures des récréations, s'il savait être joyeux et faire la partie de carte avec une remarquable force, le Frère Adolphe Pelletier restait partout et en tout l'homme de devoir et l'homme de vertu. C'était déjà un ancien, beaucoup de ses contemporains l'avaient précédé aux pieds du souverain juge. Nous avons confiance qu'à la suite du Père Beaudry, du Père Ducharme et de tant d'autres, le bon religieux qu'était le regretté défunt aura été là-haut accueilli et récompensé. S'il n'osa jamais accepter les redoutables honneurs du sacerdoce, il n'en fut pas moins un apôtre des jeunes âmes, dont les jours furent pleins de mérites et la carrière heureusement féconde.

---

#### SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

---

Archevêché de Montréal, 30 juin 1914.

M. l'abbé Louis Casaubon, curé de Sainte-Dorothée, décédé à l'Hôtel-Dieu, dimanche dernier, le 28 juin, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

---

Archevêché de Montréal, 2 juillet 1914.

M. l'abbé C.-P. Beaubien, ancien curé du Sault-au-Récollet, décédé la nuit dernière, à l'Hôtel-Dieu, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre, *chancelier*.

---

## LE CHAPELET

**D**ÊTRE une prière machinale, mécanique, routière et servile, c'est de quoi parfois l'on accuse le chapelet ; et si la façon dont quelques-uns le récitent donne prétexte à ces jugements, il n'est pas moins vrai que ces jugements mêmes, qui se flattent d'être éclairés, reposent au contraire sur une conception étroite et formaliste de la prière.

Ils accusent de psittacisme (imitation du perroquet) l'égreneur de rosaire, mais ce sont ces détracteurs mêmes qui, par leur attitude, paraissent ramener la prière à n'être qu'un pur verbalisme. Eux-mêmes ils attachent aux mots plus d'importance que ne permet de le faire une exacte philosophie de la prière.

Qu'est-ce donc que la prière parfaite ? Ce sont des paroles brèves ou longues s'achevant en un long silence durant lequel Dieu remplit la pensée. Ce qui rend les mystiques enviables c'est l'indicible silence succédant, chez eux, aux paroles que, comme tous les chrétiens, ils articulent.

Les mots sont des béquilles à l'aide desquelles l'âme tente de s'élever insensiblement vers ce que j'appellerais *l'état de prière, couronnement de l'acte de prière*.

Les mots ne peuvent enfermer ni tous les hommages, ni toute la gratitude, ni tout le repentir que nous devons à Dieu ; dans leurs aspirations, il y a de l'impuissance. La prière tend à dépasser les mots ; elle n'accepte leurs rigides contours que pour s'en évader. Ces mots qui se murmurent, qui s'attardent, qui se répètent, sur les lèvres priantes, font barrière entre l'âme qui prie et les préoccupations extérieures. Mais l'âme qui prie ne leur permet pas, à ces pauvres mots humains, naturellement étriqués et imparfaits, de faire barrière entre

elle et Dieu, par delà ces mots, elle veut, si j'ose le dire ainsi, penser Dieu sans leur secours ; à l'abri de leur protection, elle tend aux intuitions qui se passent d'eux.

Mais voilà précisément ce que tente le rosaire ; en essayant de deviner et de mesurer l'élan de la prière, c'est le rosaire que nous avons défini.

Les *ave*, dont l'un remplace l'autre, disent toujours la même chose : et ce rythme exalte l'âme dans une atmosphère de prière. Il est scandé, ce rythme, par l'achèvement de chaque dizaine. Et chaque fois, c'est, pour l'âme qui prie, l'occasion d'une contemplation nouvelle. Les mots que les lèvres prononcent protègent et soutiennent les méditations successives sur les mystères, ils deviennent comme une écorce à l'abri de laquelle une sève spirituelle s'épanouit et circule, la pensée priante les déserte en même temps qu'elle les suit, elle les surpasse en même temps qu'elle s'en imprègne, au delà d'eux, quinze fois de suite, elle contemple les mystères dont elle se réjouit, dont elle souffre et dont elle triomphe ; l'atmosphère même qu'ils lui composent est propice et nécessaire à cet essor. Cette prière, qui paraît verbale, est la plus spirituelle de toutes ; cette prière, qui paraît esclave, est la plus émancipée de toutes ; cette prière, qui paraît rudimentaire, est la plus contemplative de toutes et peut devenir la plus personnelle de toutes.

Sur le canevas que l'âme s'impose, la méditation, à son aise, à son gré, tisse l'image vivante de quinze mystères. Et qui dira tout ce qui peut exister d'originalité puissante dans les contemplations de certains humbles qui, courbés apparemment sur leurs grains de chapelets, prennent leur envolée bien loin des *ave* ? Le rosaire, pour eux, c'est, si l'on peut dire, une longue distraction vers Dieu : dans la direction qu'impriment leurs lèvres, leur âme monte et s'élève, et cette ascension même

qu'elle fait au-dessus des mots, au delà des mots, les rend plus proches encore de Dieu, de Dieu qui est l'inconnu.

Telle est l'inouïe richesse de cette oraison des humbles. La plus profonde des prières, est en même temps, la plus courte, la plus accessible à tous.

GEORGES GOYAU.

---

### UNE RESTAURATION MONASTIQUE EN ANGLETERRE

---

Un événement de la plus grande importance pour le catholicisme anglais vient d'avoir lieu dans la basilique du Corpus Christi, à Manchester : dernièrement, le R. P. Seadon, prieur y était élevé à la dignité d'abbé mitré, au milieu d'une impressionnante cérémonie à laquelle assistaient plusieurs évêques.

Le prieur Seadon a été parmi les premiers fidèles de race anglaise qui sont entrés dans l'Ordre des " chanoines blancs ". Il est le premier abbé de cette ordre depuis près de 400 ans. Il a pris le titre d'abbé de Welbeck.

Les " chanoines blancs " ne sont autres que les religieux Prémontrés. Cet ordre a été fondé par saint Norbert, en 1120 à Prémontré, petite ville à 23 kil. de Laon. Ce berceau de l'ordre fut détruit par les calvanistes et une verrerie occupa aujourd'hui le peu qui reste des bâtiments.

Une de ses principales dévotions était la vénération de l'Immaculée-Conception. L'ordre des Prémontrés s'étendit rapidement en Europe. En Angleterre, Henri VIII s'empara des biens qu'ils possédaient dans le royaume. Mais, de nos jours, à la faveur du renouveau catholique, plusieurs prieurés de Prémontrés existent en Angleterre. Celui dont il est question est le prieuré de Mails Platings, à Manchester.